

**ASAC NICE**



**PASSION AUTOMOBILES**



## **MONTEE DU COL PELLETIER 2021**

**Samedi 19 Juin**

**Entre La Grave de Peille et Blausasc 06440**

**Pour Véhicule Historique de 1900 à 1990**

### **Historique :**

Trois associations se sont groupées pour créer une nouvelle montée de démonstration suite aux travaux du tunnel du col de Tende qui empêche l'organisation de cette fameuse montée et maintenant à cause de la tempête Alex impossible de refaire la manifestation.

Devant une demande importante, les associations ont uni leurs moyens pour pallier ce manque. Lors de contact avec les communes de Blausasc et de Peille pour des rallyes modernes, nous avons trouvé deux Maires acquies au sport automobile en la personne de Monsieur Michel Lottier Maire de Blausasc et Monsieur Cyril Piazza Maire de Peille-La Grave.

Ces deux communes, rivales par le passé, ont des points communs ; deux Maires dynamiques et ouverts, voulant développer leurs communes et souhaitant des animations pour tous.

Ce Col Pelletier, qui est une route communale, n'était connu que des riverains, s'ouvre depuis peu comme un nouvel accès au village de Blausasc grâce à un revêtement parfait supprimant l'ancien chemin poussiéreux.

Les communes de Blausasc et de Peille-La Grave ont donné leur accord pour faire une démonstration en côte sur route fermée qui sera l'occasion d'une belle fête pour les amoureux d'automobile de collection.

### **Date :**

Le samedi 19 Juin 2021, sur une seule journée à cause des élections le dimanche 20 juin.

### **Véhicule :**

**30 ans** conformément aux statuts de la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) qui est la fédération partenaire de la manifestation, et voiture d'exception.

Les voitures d'exceptions sont des véhicules rares et construits à moins de 500 exemplaires, cela se fera à l'appréciation des organisateurs.

Sont admis, les berlines, coupés, cabriolets, sportives ayant été construites avant 1990, barquettes, monoplaces d'avant 1977, pour celles d'après 1977 elle devront être conformes aux règlements FFSA. Pas de dérogation, les seules voitures dites modernes seront celles des sponsors qui auront accès à la piste sous l'appellation VIP.

**Sécurité obligatoire :**

Casques pour l'équipage, extincteur minimum 1kg, triangle, gilets fluo, voiture avec contrôle technique à jour (sauf barquette et formule).

**Pour le passager, celui-ci s'engage sous la seule responsabilité du pilote, il ne devra pas avoir moins de 16 ans.**

**Engagement :**

A compter du 1<sup>er</sup> Mai 2021, les engagements seront reçus en tirant le bulletin d'engagement sur les sites des associations et renvoyés avec le chèque de participation (impératif) auprès de :

**Pierre ASSO Passion Automobiles 10 Av. Sainte-Anne 06340 LA TRINITE**

Ou

**Charles MIGNOLET VRAM 377 chemin du Moulin Neuf 06440 La Grave de Peille**

Le nombre de participants sera de 90 voitures, un comité se chargera d'accepter ou de refuser un véhicule si celui-ci ne correspond pas à la manifestation. Pas de tuning !

Fin des inscriptions le 10 juin 2021.

**Tarification :**

L'engagement pour un équipage de deux personnes (pas d'enfants moins de 14 ans) est fixé à **100€**.

Le repas est libre, auprès de la Pizzeria chez Pascal à La Grave ou snack zone d'arrivée par prestataire.

Superette à La Grave de Peille, route de l'Escarene, pain, charcuterie, boissons etc..

**Programme :**

Samedi 9h début des essais, de 9h à 11h30 démonstration et de 14h à 17h30.

Les participants doivent être sur place pour 8h. Vérification administratives et techniques à la Grave de Peille, usine Vicat. les véhicules doivent être prêts pour 8h30 maxi au départ.

### **Hôtellerie, Gîtes, Chambres d'hôtes, Camping :**

Voir sur internet, diverses possibilités sur Blausasc et Peille, La Grave, l'Escarène ou Contes.

Pour les camping-cars, sur le plateau du Col Pelletier, nombreuses possibilités.

### **Organisation –sécurité :**

Conformément aux règlements du sport automobile, la manifestation est placée sous l'autorité d'un Directeur de course FFSA, et les commissaires seront licenciés FFSA.

La sécurité de la manifestation et des spectateurs sera établie suivant les normes RTS du sport automobile, les commissaires seront reliés par radio, des zones de public seront mises en place suivant les possibilités du terrain et suivant les prescriptions sanitaires, tout autre emplacement sera interdit au public.

La Gendarmerie et le centre des Pompiers seront informés de la manifestation.

### **Parc de regroupement :**

Un parc fermé sera établi au bas de la côte, celui-ci sera sous le régime de **parc fermé aux publics** pour des raisons de sécurité dans l'usine VICAT, site classé.

Le parc haut (arrivée) regroupement sera libre d'accès.

### **Parking – Remorque – Visiteurs - Camping-car**

Par Blausasc il y a un énorme parking au niveau de l'arrivée pour tous.

Pas de chronométrage, juste le plaisir de rouler sans prise de risque, rien à gagner !

Merci de votre participation.

***Le comité d'organisation.***